

Charte de la bientraitance

L'humain est au cœur de nos soins

La promotion de la bientraitance a pour objectif principal d'adapter le parcours de soins du patient, décidé conjointement par le patient, les proches et les professionnels de santé qui en ont la charge. L'établissement et ses professionnels de santé adoptent les principes suivants.

1 Prendre en considération la liberté de choix et de décision du patient

- en lui permettant de désigner une personne de confiance
- en respectant sa volonté (accord ou refus de soins) et en prenant en compte la légitimité de sa parole
- en encourageant les professionnels à lui délivrer une information adaptée à sa compréhension

2 Respecter l'espace personnel du patient et son intimité.

- en respectant son intimité et ses croyances religieuses
- en respectant la confidentialité des échanges

3 Préserver la dignité du patient et son estime de soi

- en optimisant notre faculté d'écoute pour mieux répondre à ses demandes
- en favorisant son confort et sa tranquillité
- en ne faisant aucune discrimination afin de garantir à tous le même accès aux soins

4 Identifier les inquiétudes et besoins du patient et chercher ensemble des réponses.

- en identifiant ses attentes, y compris ses besoins sociaux et psychologiques
- en respectant son rythme
- en assurant son information sur les bénéfices et les risques des soins proposés
- en améliorant la prise en charge de la douleur selon les recommandations de bonnes pratiques : en évaluant périodiquement sa douleur pour adapter le traitement, en formant les équipes de façon continue aux diverses techniques d'analgésie

5 Prendre en compte les goûts, les habitudes alimentaires du patient

- en cherchant à donner du plaisir lors des repas
- en fournissant des choix alimentaires adaptés

6 Favoriser les liens et les échanges y compris avec les proches du patient.

- en respectant les conditions d'accès au dossier médical pour garantir la confidentialité des informations
- en informant le patient de la survenue d'un événement indésirable lors de son séjour
- en prenant en compte l'expression de l'entourage afin d'améliorer la prise en charge

7 Accompagner le patient dans sa fin de vie.

- en respectant ses directives anticipées
- en consultant la personne de confiance et la famille du patient selon le cas
- en organisant selon les cas, une réflexion collégiale entre professionnels de santé

8 Etablir une démarche éthique comprenant l'évaluation des pratiques professionnelles

- en assurant une évaluation régulière des compétences professionnelles
- en associant les usagers et le personnel à l'amélioration de la qualité

Christine Dornic Directrice des Etablissements